

**NOTIFICATION DES LOIS ET RÉGLEMENTATIONS AU TITRE
DE L'ARTICLE 63:2 DE L'ACCORD SUR LES ADPIC**

VIET NAM: CIRCULAIRE N° 112/2020/TT-BTC, DATÉE DU 29 DÉCEMBRE 2020 –
RÈGLEMENT ÉTABLISSANT DES TAUX POUR CERTAINES IMPOSITIONS ET
REDEVANCES AFIN D'AIDER LES ENTREPRISES À SURMONTER LEURS
DIFFICULTÉS ET ASSURER LA PROTECTION SOCIALE
FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Membre présentant la notification	VIET NAM
--	-----------------

Précisions sur le texte juridique notifié

Intitulé	Circulaire n° 112/2020/TT-BTC, datée du 29 décembre 2020 – RÈGLEMENT ÉTABLISSANT DES TAUX POUR CERTAINES IMPOSITIONS ET REDEVANCES AFIN D'AIDER LES ENTREPRISES À SURMONTER LEURS DIFFICULTÉS ET ASSURER LA PROTECTION SOCIALE FACE À LA PANDÉMIE DE COVID-19
Objet	Propriété industrielle (en général); marques; indications géographiques; dessins et modèles industriels; brevets (y compris la protection des obtentions végétales); schémas de configuration (topographies) de circuits intégrés; moyens de faire respecter les droits; autre
Nature de la notification	<input type="checkbox"/> Principales lois ou réglementations consacrées à la propriété intellectuelle <input checked="" type="checkbox"/> Autres lois ou réglementations
Lien vers le texte juridique*	https://ip-documents.info/2021/IP/VNM/21_4817_00_x.pdf https://ip-documents.info/2021/IP/VNM/21_4817_00_e.pdf
Situation de la notification	<input type="checkbox"/> Première notification <input checked="" type="checkbox"/> Modification ou révision du texte juridique notifié <input type="checkbox"/> Remplacement ou consolidation du (des) texte(s) juridique(s) notifié(s)
Références des notifications précédentes	IP/N/1/VNM/12 , IP/N/1/VNM/I/10

Brève description du texte juridique notifié

La Circulaire n° 45/2020/TT-BTC, publiée le 26 mai 2020, fixe les taux aux fins du recouvrement et du versement de la redevance d'enregistrement pour l'utilisation de codes QR étrangers, ainsi que pour certaines redevances relatives à la propriété industrielle dans le secteur de la sécurité, en réponse à la pandémie de COVID-19. En conséquence, les redevances relatives à la propriété industrielle, établies dans la section A du barème publié par la Circulaire n° 263/2016/TT-BTC, ont été réduites de 50% à titre temporaire, du 26 mai jusqu'à la fin de l'année 2020.

La Circulaire n° 112/2020/TT-BTC, publiée le 29 décembre 2020, fixe la période du 1^{er} janvier 2021 au 30 juin 2021 pour l'application de la réduction de certaines redevances relatives à la propriété industrielle en raison de la pandémie de COVID-19.

Langue(s) du texte juridique notifié	Anglais, vietnamien
Entrée en vigueur	1 ^{er} janvier 2021
Autre date	

Précisions sur la notification

Date de présentation de la notification	22 juillet 2021
Autres renseignements	
Organisme ou autorité responsable	Office de la propriété intellectuelle du Viet Nam, adresse: 386 Nguyen Trai Rd, Hanoi, Viet Nam Division de la coopération internationale, courrier électronique: qhqt@ipvietnam.gov.vn

* Des liens sont fournis vers les textes des lois et des règlements notifiés au titre de l'Accord sur les ADPIC sous la forme utilisée par le Membre concerné; le Secrétariat de l'OMC ne valide pas leur contenu ni ne le révisé.